

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mercredi 14 décembre 2016 à 19 h, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Marie-Hélène St-Georges, MM. Denis Chabot et Antonio Ciarciaolino, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mme Manon Fleury, commissaire-parent.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Sylvain Bruneau, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mme Karine Lefrançois a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-161214-2935

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2016.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-161214-2936

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants :

4. Vice-présidence du comité exécutif :
 - 4.1. Procédure d'élection à la vice-présidence du comité exécutif – Adoption;
 - 4.2. Élection à la vice-présidence du comité exécutif – Adoption;
5. Nomination de gestionnaire – Adoption; (*huis clos*)
6. Services alimentaires 2017-2018 : liste des prix maximums des repas de cantine et liste des prix unitaires maximums des produits complémentaires – Adoption;

7. Cession d'un contrat de service de cantine - école secondaire d'Oka – Adoption;
9. Varia;

Adopté

SERVICES ALIMENTAIRES 2017-2018 : LISTE DES PRIX MAXIMUMS DES REPAS DE CANTINE ET LISTE DES PRIX UNITAIRES MAXIMUMS DES PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Résolution n° CE-161214-2937

ATTENDU l'article 7.2.2. de la Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif (RM-10) stipulant que le comité exécutif approuve annuellement la liste des prix maximums;

ATTENDU la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif du ministère de l'Éducation;

ATTENDU l'importance de promouvoir une saine alimentation en favorisant les repas complets à prix modiques et constitués d'aliments de qualité supérieure;

ATTENDU l'augmentation du coût des aliments lors de la dernière année;

ATTENDU l'analyse comparative effectuée auprès des commissions scolaires environnantes;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ÉTABLIR comme suit les prix maximums des repas complets dans les services alimentaires des écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2017-2018, à savoir :

- 5,75 \$ pour trois articles dans les écoles primaires;
- 6,25 \$ pour quatre articles dans les écoles primaires;
- 6,00 \$ pour quatre articles dans les écoles secondaires;
- 6,25 \$ pour cinq articles dans les écoles secondaires.

D'ADOPTER la liste des prix maximums des produits complémentaires pour les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2017-2018;

D'ADOPTER la liste des prix maximums des repas et des produits complémentaires pour le Centre de formation des Nouvelles-Technologies et le Centre de formation agricole de Mirabel pour l'année scolaire 2017-2018;

D'ADOPTER la liste des prix maximums des articles offerts dans les machines distributrices des centres de formation professionnelle et générale adulte pour l'année scolaire 2017-2018;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 281.

Adopté

CESSION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Résolution n° CE-161214-2938

ATTENDU la requête du concessionnaire M. Robert Laurin (9177-8860 Québec inc.) de céder le contrat de service de cantine de l'école secondaire d'Oka au concessionnaire Mme Claudia Zuccaro (9348-4772 Québec inc.) (rés. n° CE-151013-2835);

ATTENDU la recommandation de la direction de l'école secondaire d'Oka;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'AUTORISER la cession du contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire, Mme Claudia Zuccaro (9348-4772 Québec inc.), afin de desservir l'école secondaire d'Oka jusqu'au 30 juin 2017;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

DE RESCINDER la résolution n° CE-151013-2835 à toutes fins que de droit.

Adopté

Mme Manon Fleury occupe son siège à 19 h 15.

PROCÉDURE D'ÉLECTION – VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution n° CE-161214-2939

ATTENDU qu'un nouveau comité exécutif a été institué en vertu de la résolution n° CC-161122-4563 et que le mandat des membres dudit comité exécutif est d'une durée de deux (2) ans, soit pour les années 2016-2018;

ATTENDU l'article 8.4 des *Règles de régie interne et procédures d'assemblée du comité exécutif* (SIP-05), lequel prévoit la tenue d'un vote secret pour l'élection de la vice-présidence du comité exécutif;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une procédure pour l'élection de la vice-présidence du comité exécutif;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RETENIR la procédure suivante pour l'élection de la vice-présidence du comité exécutif de la Commission scolaire :

1. Identification du poste à combler;
2. Période de mise en candidature : la ou les propositions sont reçues pour le poste à combler;
3. Proposition de clore la mise en candidature;
4. On procède au vote :
 - La personne qui obtient le plus de votes est déclarée élue, dans la mesure où elle obtient la majorité des votes exprimés pour le poste;
 - Toutefois, si aucune personne n'obtient la majorité des votes exprimés pour le poste, le candidat ayant obtenu le moins de votes est éliminé;

- On organise autant de tours de votation qu'il est requis pour obtenir l'adoption d'une proposition à la majorité des voix des membres présents;

DE PROCÉDER par scrutin secret et que seul le résultat final soit divulgué;

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote dès que les résultats sont divulgués;

DE DÉSIGNER MM. Sylvain Bruneau et Jean-François Lebeau, tous deux directeur général adjoint, comme scrutateurs.

Adopté

VICE-PRÉSIDENCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution n° CE-161214-2940

ATTENDU les dispositions des articles 155.1 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la procédure d'élection retenue par le comité exécutif (rés. n° CE-161214-2939);

ATTENDU le résultat du vote à la vice-présidence du comité exécutif tenu en application de ladite procédure;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE NOMMER madame Marie-Hélène St-Georges, vice-présidente du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Adopté

HUIS CLOS

NOMINATION DE GESTIONNAIRE

Résolution n° CE-161214-2941

Il est proposé par M. Antonio Ciarciaglino

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 20.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-161214-2942

Il est proposé par M. Denis Chabot

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 25.

**ENGAGEMENT ET NOMINATION – DIRECTION ADJOINTE À LA
DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

Résolution n° CE-161214-2943

ATTENDU les dispositions de la Politique locale de gestion des administrateurs (RH-05);

ATTENDU l’affichage du poste de direction adjointe à la Direction du service des ressources financières adressé à l’interne et à l’externe de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D’ENGAGER ET DE NOMMER madame Isabelle Bernier à une fonction de direction adjointe à la Direction du service des ressources financières et de la soumettre à une période de probation d’une année.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n° CE-161214-2944

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 30.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-161214-2945

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 35.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-161214-2946

Il est proposé par M. Denis Chabot

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 35.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général